







### QUESTIONS

Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier (Actions, obligations, Fonds /OPC) ?  Oui  Non

Qu'elles sont les supports d'investissement que vous avez déjà utilisé ?

- Obligataire
- Action
- Diversifié
- Non-côté
- Instrument financier à terme
- Immobilier
- Immobilier papier (SC, SCPI, OPC)
- Aucun

### Sous quelle forme ?

- Via des OPC (OPCVM, FIA) ou en titres directs dans un portefeuille géré/ mandat de gestion/suite à un conseil en investissement
- Via des OPC (OPCVM, FIA) ou en titres directs hors d'un portefeuille géré/ mandat de gestion/ en l'absence de conseil en investissement
- En immobilier direct

### Nombre d'opérations réalisées par an

- < 1 par an
- de 1 à 5 par an
- plus de 6 par an

### Volume des opérations en cours d'année

- < 5 000 €
- entre 5 000 à 10 000 €
- > 10 000 à 50 000 €
- > 50 000 €

Avez-vous déjà souscrit à des parts de SCPI ?  Oui  Non

Avez-vous déjà souscrit à des parts d'OPCI ?  Oui  Non

Avez-vous eu une expérience professionnelle d'au moins un an vous ayant permis d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers ?  Oui  Non

## Connaissance en matière de SCPI



### QUESTIONS

Il existe des frais liés à la gestion du parc immobilier qui impacte la performance de la SCPI ?

- Oui  Non  Je ne sais pas

Le capital que vous investissez dans une SCPI est-il garanti ?

- Oui  Non  Je ne sais pas

Les variations du marché immobilier peuvent avoir un impact sur la valorisation des immeubles détenus par la SCPI ?

- Oui  Non  Je ne sais pas

La durée recommandée d'un investissement dans une SCPI est de ?

- < 5 ans (court terme)  > 8 ans (long terme)  Je ne sais pas

Le délai de revente des parts est-il garanti ?

- Oui  Non  Je ne sais pas

Les revenus distribués par la SCPI ?

- sont stables  ne peuvent varier qu'à la hausse  peuvent varier à la hausse comme à la baisse  Je ne sais pas

Lorsque vous investissez dans une SCPI vous devez tenir compte des éléments de risques suivants :

- Il s'agit d'un placement à long terme et la Société de Gestion recommande de conserver les parts pendant une période d'au moins 10 ans,
- Le placement étant investi uniquement en immobilier, il est considéré comme peu liquide, les conditions de sortie pouvant varier de manière importante en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de la SCPI. La Société de Gestion ne garantit pas le remboursement ou la vente des parts,
- La SCPI ne bénéficie d'aucune garantie ou protection de capital. Le montant perçu dépendra de l'évolution du marché de l'immobilier sur la durée du placement et de l'évolution du marché des parts de la SCPI, Le versement des dividendes n'est pas garanti et peut évoluer à la hausse comme à la baisse due à la variation des marchés immobiliers.



## DÉCISION DU CLIENT

J'ai pris connaissance des informations ci-dessous et je confirme ma souscription :

- Le capital que vous investissez dans une SCPI n'est pas garanti,
- Les revenus de la SCPI ne sont pas garantis. Ces revenus dépendent notamment des conditions de location des immeubles et peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de la performance du placement,
- Les variations du marché immobilier peuvent avoir un impact sur la valorisation des immeubles détenus par la SCPI,
- La SCPI est un placement de long terme, la durée minimum de placement conseillée est de 10 ans,
- Le retrait ou la vente des parts peut s'avérer difficile selon l'évolution du marché. La sortie n'est possible que s'il existe une souscription correspondante ou, en l'absence de souscription et dans l'hypothèse de la création et de la dotation effective de remboursement, par prélèvement sur ce fonds. La Société de Gestion ne garantit pas le remboursement ou la vente des parts.

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance de la documentation relative à la SCPI à laquelle il souscrit et avoir eu toute information ou avoir été mis en mesure de recevoir toute information suffisante lui permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risques et de durée d'investissement.

Je certifie l'exactitude des informations que j'ai communiquées.

Fait à \_\_\_\_\_

Le

En 2 exemplaires (dont un à conserver par le souscripteur).

**SIGNATURE  
DU SOUSCRIPTEUR**

\_\_\_\_\_

**SIGNATURE  
DU CO-SOUSCRIPTEUR**

\_\_\_\_\_

**CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER**

Code apporteur \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Nom du conseiller \_\_\_\_\_

Signature :

